# PETER HENDERSON BRYCE, M.D.

# PRIX POUR UN MILITANT DE LA SANTÉ ET DU MIEUX-ÊTRE DES ENFANTS DES PREMIÈRES NATIONS, DES INUITS ET DES MÉTIS

Le Prix P.H. Bryce pour l'excellence dans la défense des intérêts des enfants et des jeunes des Premières Nations, des Inuits et des Métis en matière de santé publique

## Sommaire du Prix, critères et formulaire de nomination

# 1853-1932

## QUI ÉTAIT PETER HENDERSON BRYCE?

Peter Henderson Bryce est né en 1853 à Mount Pleasant (Ontario) et il a gradué de l'Université de Toronto en 1876, alors que le Canada ne comptait que 9 ans d'existence. Il a ensuite obtenu un diplôme en médecine et il a rapidement gravi les échelons pour devenir l'un des plus grands experts de la tuberculose. Il a été président de l'Association américaine de la santé (American Public Health Association) et fondateur de l'Association canadienne de santé publique. Il a également occupé le poste de Premier secrétaire de la santé de l'Ontario (1882-1904) avant d'accepter un poste de médecin-chef au Ministère des Affaires indiennes en 1904. Écrivain prolifique, Bryce est l'auteur de nombreux articles sur la santé publique et a été fondateur et membre de nombreuses organisations professionnelles. En 1907, Bryce a effectué une inspection spéciale de 35 écoles résidentielles dans trois provinces des Prairies. Le rapport révèle que 24 % des enfants qui avaient fréquenté les écoles étaient décédés et que plus de 75 % des enfants étaient décédés au pensionnat File Hills, ce qui a mené au dépôt d'un rapport complet. La cause des décès était principalement liée à la tuberculose et Bryce a déclaré ceci : « La science médicale sait ce qu'il faut faire pour empêcher les enfants de mourir » et il a émis des recommandations au gouvernement du Canada pour une mise en œuvre urgente. Le gouvernement du Canada, cependant, a largement ignoré les appels de Bryce et les enfants ont continué de mourir, incitant Bryce à renforcer sa défense en publiant des articles dans le quotidien Ottawa Citizen, le Saturday Night Magazine et en publiant un livre intitulé « L'histoire d'un crime national : un appel à la justice pour les Indiens du Canada. » Bryce a également incité ses collègues à faire pression sur le gouvernement du Canada y compris S.H. Blake, un avocat des droits de l'homme très en vue à l'époque, qui a écrit que « si le Canada ne parvient pas à empêcher les causes évitables de décès [des enfants dans les pensionnats], il se rend près d'être coupable d'homicide.» Bryce a poursuivi son plaidoyer jusqu'à son décès en 1932. Le gouvernement canadien n'a pas mis en œuvre les recommandations de Bryce, il a relevé Bryce de ses fonctions et a entrepris de porter atteinte à sa crédibilité. Malgré les risques et les sacrifices personnels, Bryce n'a jamais abandonné. Il était un homme de conscience morale, qui a agi selon ses valeurs et ses responsabilités comme un professionnel de la santé au profit des populations les plus vulnérables au Canada à un moment où beaucoup d'autres demeuraient silencieux. Ses efforts pour sauver la vie des enfants dans les pensionnats ont été reconnus dans le rapport final de la Commission de vérité et de réconciliation.

## LES AUTRES FAÇONS DONT P.H. BRYCE A FAIT LA DIFFÉRENCE

Dr. Peter Henderson Bryce a été très actif dans sa communauté. Plusieurs des organisations qu'il a fondées ou prises en charge continuent à jouer un rôle actif dans le soutien de la santé et du mieux-être aujourd'hui. Par exemple, Bryce a été impliqué dans les organisations suivantes:

Association canadienne de santé publique (fondateur)
American Public Health Association (président et membre honoraire)
American Journal of Public Health (contributeur)
Association médicale canadienne, section santé publique (président)

Société historique du Canada (fondateur)
Ministère de la Santé de l'Ontario (fondateur)
Upper Canada College (diplômé)
Université de Toronto (diplômé)
Arts and Letters Club of Ottawa (président)

En 2015, l'Université de Toronto et Dr. Michael Dan ont reconnu l'engagement courageux et valeureux de Dr. Bryce pour la santé publique par l'inauguration de l'Institut Waakebiness-Bryce pour la santé des Autochtones.

## LE PRIX

Le prix reconnaît les professionnels de la santé qui militent courageusement pour la sécurité, la santé ou le mieux-être des enfants et des jeunes des Premières Nations, des Inuits et des Métis. Bien qu'un individu puisse travailler à aider un seul enfant ou une collectivité entière, il est important de démontrer comment leurs efforts pourraient aider d'autres enfants des Premières Nations, des Inuits et des Métis.

Le comité de sélection reconnaît qu'il existe un large éventail de personnes qui œuvrent pour la santé holistique des enfants des Premières Nations, des Inuits et des Métis. Les nominations de guérisseurs traditionnels, de militants pour la santé communautaire, de médecins, de professionnels de la santé dentaire et visuelle, de professionnels de la santé mentale, d'infirmières, de professionnels membres d'un ordre, de physiothérapeutes, etc. son acceptées.

À l'image de Dr. Bryce, une nomination doit précisément indiquer comment le candidat a surmonté des risques et des défis personnels et professionnels pour défendre les droits des enfants des Premières Nations, des Inuits et des Métis tel que le stipule la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant (http://www.ohchr.org/fr/professionalinterest/pages/crc.aspx).

## LES RETOMBÉES DU PRIX

Dr Bryce s'est interposé en faveur des enfants des Premières Nations, des Inuits et des Métis même lorsqu'il était difficile de le faire et que d'autres personnes le critiquaient. Il savait ce qui était juste et dans un cadre respectueux et pacifique, il a continué à essayer d'aider les enfants. Nous voulons que d'autres suivent son exemple en ayant le courage de défendre ce qui est bon et en aidant cette génération d'enfants et de jeunes des Premières Nations, des Inuits et des Métis pour qu'ils aient des chances égales de réussir, au même titre que les autres enfants et jeunes au Canada.

## LES CRITÈRES DU PRIX

- Le candidat doit être un professionnel de la santé en fonction.
- Le candidat est activement engagé pour la santé et le mieux-être des enfants et des jeunes des Premières Nations, des Inuits ou des Métis au Canada et ce, de manière pacifique et respectueuse.

- La nomination démontre comment les efforts du candidat peuvent aider les enfants des Premières Nations, des Inuits et des Métis au-delà du travail qu'effectue spécifiquement le candidat nominé auprès d'un enfant ou d'un groupe.
- Le candidat a surmonté des défis et des risques personnels ou professionnels pour intervenir en faveur des enfants et des jeunes des Premières Nations, des Inuits et des Métis.
- Le candidat inspire les autres à apprendre, à se préoccuper et à prendre action pour soutenir les enfants et les jeunes des Premières Nations, des Inuits et des Métis.
- Les activités du candidat sont conformes à la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant.

## PROCESSUS DE NOMINATION

Il faut compléter le formulaire de nomination pour le Prix Peter Henderson Bryce et y joindre une lettre de présentation expliquant pourquoi le candidat mérite ce prix. Il faut également joindre deux lettres d'appui à la candidature. Nous vous invitons également à inclure tout document pertinent qui fait état des travaux du candidat en lien avec les critères du Prix.

Tous les documents relatifs à la nomination d'un candidat (formulaire de nomination, lettre de présentation, lettres d'appui et documents pertinents en appui à la candidature) doivent être reçus au plus tard à midi (heure normale de l'Est) le 31 décembre 2015. SVP veuillez acheminer tous les documents, y compris les lettres d'appui à :

Comité de sélection pour le Prix Peter Henderson Bryce
Société de soutien à l'enfance et à la famille des Premières Nations du Canada
309, rue Cooper, Suite 401, Ottawa, ON K2P 0G5

Pour des renseignements additionnels, veuillez SVP communiquer avec Dr. Cindy Blackstock à info@fncaringsociety.com

Veuillez prendre note que les dossiers de candidatures incomplets ne seront pas considérés.

# FORMULAIRE DE NOMINATION

## Le Prix PH Bryce

## Prix P.H. Bryce pour les professionnels de la santé qui militent en faveur de la santé et du mieux-être des enfants et des jeunes des Premières Nations, des Inuits et des Métis

### Information sur le candidat nominé

| | |
|---|---|
| Nom du candidat | |
| Profession | |
| Employeur/bénévole/affiliation à un groupe | |
| Adresse postale | |
| Ville, province/territoire et code postal | |
| Téléphone au travail | |
| Adresse courriel | |
| Adresse du site Internet | |

### Information sur la personne qui propose le candidat

| | |
|---|---|
| Nom | |
| Que savez-vous du travail de militantisme du candidat? | |
| Depuis quand connaissez-vous le candidat? | |
| Adresse postale | |
| Ville, province/territoire, code postal | |
| Téléphone au travail | |
| Adresse courriel | |

### Liste des documents à acheminer

Les documents suivants doivent être acheminés pour chaque candidature:

___ Formulaire de nomination dûment complété
___ Lettre de présentation expliquant comment le candidat répond aux critères du Prix
___ 2 lettres d'appui
___ Documents pertinents à la candidature

### La date limite pour soumettre une candidature est le 31 décembre 2015

Prière d'acheminer tous les documents à: Comité de sélection du prix PH Bryce, Société de soutien à l'enfance et à la famille des Premières Nations du Canada, 309, rue Cooper, Suite 401, Ottawa, ON K2P 0G5